

DRONE VOLT

Résultat global annuel bénéficiaire et structure financière renforcée au terme de l'exercice 2021

Villepinte, le 16 mars 2022

- Chiffre d'affaires et marge brute records grâce à l'excellente dynamique commerciale enregistrée sur l'exercice 2021 ;
- Nette amélioration de l'Excédent Brut d'Exploitation, du résultat opérationnel et du résultat net après une bonne maîtrise des dépenses opérationnelles ;
- Résultat global annuel bénéficiaire, à 5,4 millions d'euros, intégrant la plus-value de la cession de 50% du capital d'AERIALTRONICS ;
- Structure financière solide avec des capitaux propres à 38 millions d'euros (au plus haut historique), un cash net de dettes financières à 4 millions d'euros et un actif net par action à 0,10 euros ;
- Perspectives commerciales favorables et déploiement de la stratégie de croissance externe avec déjà deux acquisitions réalisées en début 2022.
- Émission de BSA et de BSPCE pour la fidélisation des partenaires stratégiques, salariés et dirigeants du Groupe.

DRONE VOLT, expert en intelligence artificielle embarquée et constructeur de drones civils professionnels, présente ses résultats de l'année 2021 arrêtés par le Conseil d'administration le 15 mars 2022.

Données auditées en keuros – Normes IFRS	2020	2021	Variation
Chiffre d'affaires¹	5 836	8 617	+48%
Marge brute¹	1 711	2 986	+75%
Charges d'exploitation (hors dotations aux amortissements et provisions)	(3 738)	(3 850)	+3%
Excédent Brut d'Exploitation	(2 027)	(864)	+57%
Dotations aux amortissements et provisions et autres produits et charges d'exploitation	(2 308)	(2 204)	-5%
Résultat Opérationnel Courant	(4 334)	(3 067)	+29%
Autres produits et charges opérationnels	(3 871)	362	+109%
Résultat Opérationnel	(8 205)	(2 705)	+67%
Coût de l'endettement financier	(511)	(161)	-68%
Autres produits et charges financiers	(162)	333	+306%
Charges d'impôt	(2 209)	(1 276)	-42%
Résultat Net	(6 669)	(1 257)	+81%
Plus-value de cession nette d'impôt	21	6 630	+6 609
Résultat Global²	(6 638)	5 373	+181%

¹ Contre un chiffre d'affaires de 8 723 keuros et une marge brute de 2 914 keuros annoncés le 19 janvier 2022.

² Conformément à l'application de la norme IFRS 10.23, la plus-value consolidée réalisée par DRONE VOLT à la suite

« Nous sommes aujourd'hui très heureux d'annoncer l'amélioration significative des résultats de DRONE VOLT sur l'exercice 2021. Durant cette période, le Groupe a réalisé une performance commerciale remarquable grâce à la pertinence de ses partenariats et au succès que connaissent ses solutions technologiques à travers le monde. Cette excellente dynamique commerciale, même si elle a été freinée en fin d'année par la crise sanitaire et les limitations de circulation, s'est traduite par des ventes records de drones et a été accompagnée d'une maîtrise rigoureuse des dépenses entraînant une amélioration significative de nos résultats. » déclare Marc Courcelle, Directeur Général de DRONE VOLT. *« Outre ce succès commercial, DRONE VOLT a démontré sa capacité à créer de la valeur à partir de ses investissements, comme en témoigne la cession partielle de sa filiale AERIALTRONICS en juin 2021. De plus, nous disposons aujourd'hui d'un bilan très solide et l'augmentation de capital réalisée en décembre 2021 nous a permis de sécuriser les moyens financiers nécessaires pour accompagner nos futurs développements. Dans ce cadre, nous avons déjà commencé à investir les fonds levés avec deux opérations d'acquisitions réalisées en début 2022 pour renforcer notre savoir-faire et accroître notre volume d'affaires. »*

Excédent Brut d'Exploitation en nette amélioration grâce à une excellente dynamique commerciale associée à une bonne maîtrise des coûts

DRONE VOLT a enregistré un chiffre d'affaires consolidé record qui s'élève à 8,6 millions d'euros sur l'exercice 2021, en hausse de +48% sur un an. Durant cette période, le Groupe a livré 271 drones et 3 caméras intelligentes, un niveau de livraison record atteint dans un contexte de persistance de la crise sanitaire. Cette performance a été portée par la livraison de 211 drones HERCULES 2 à AQUILINE DRONES, dans le cadre de la commande signée en avril 2021, et par le succès des solutions technologiques de DRONE VOLT auprès d'un nombre croissant de clients.

DRONE VOLT a tiré pleinement profit de cette dynamique commerciale en affichant une marge brute consolidée record qui s'élève à 3,0 millions d'euros sur l'exercice 2021, représentant un taux de marge brute de 35%, contre 29% en 2020.

Grâce au plan d'optimisation des coûts déployé par le Groupe en 2019, les dépenses opérationnelles sont restées quasi stables sur l'exercice 2021, malgré la hausse de l'activité sur cette période et l'arrêt des mesures d'aides gouvernementales d'allègement de charges octroyées au début de la crise sanitaire. Ainsi, l'Excédent Brut d'Exploitation ressort à -864 keuros sur l'exercice 2021, en amélioration sensible de +57% par rapport à l'exercice précédent.

Amélioration significative du résultat net et de la plus-value de cession

Comme annoncé l'an dernier, DRONE VOLT a décidé d'accélérer l'amortissement de ses frais de R&D. Ainsi, les dotations aux amortissements du Groupe (2,1 millions d'euros) ont augmenté de +9% sur l'exercice 2021. Malgré cette hausse, le résultat opérationnel courant (-3,1 millions d'euros) affiche une amélioration de +29% sur la même période.

Les autres produits et charges opérationnels s'élèvent à 362 keuros sur l'exercice 2021 (contre -3,9 millions d'euros un an plus tôt) intégrant notamment un remboursement par l'assureur d'une dette bancaire de près de 1 million d'euros contractée auprès de la Bpifrance. Ainsi, le Groupe affiche un résultat opérationnel de -2,7 millions d'euros sur l'exercice 2021, en forte amélioration de +67% par rapport l'exercice précédent.

Après prise en compte d'une hausse des autres produits et charges financiers (+306%) liée aux intérêts sur les créances détenues par le Groupe vis-à-vis d'AQUILINE DRONES, ainsi qu'une baisse du coût de l'endettement financier (-68%) et de la charge d'impôt (-42%), le résultat net du Groupe ressort à -1,3 million d'euros, en forte amélioration de +81% par rapport à l'exercice précédent.

de sa cession de 50% du capital de sa filiale AERIALTRONICS à AQUILINE DRONES a été directement comptabilisée dans les capitaux propres de DRONE VOLT au 30/06/2021, sans l'être dans le Résultat Net du Groupe. Le compte « Résultat Global » permet donc de prendre en compte cette plus-value.

Par conséquent, DRONE VOLT affiche un résultat global positif de 5,4 millions d'euros sur l'exercice 2021, intégrant la plus-value nette de 6,6 millions d'euros liée à la cession de 50% du capital de la filiale AERIALTRONICS à AQUILINE DRONES ([cf. communiqué de presse](#)).

Structure financière solide avec des capitaux propres et une trésorerie à leurs plus hauts niveaux historiques

DRONE VOLT affiche le bilan de fin d'exercice le plus solide depuis sa création, avec des capitaux propres atteignant 38 millions d'euros au 31 décembre 2021, contre 17,5 millions d'euros un an plus tôt. Ce niveau record des capitaux propres intègre la plus-value liée à la cession partielle d'AERIALTRONICS, ainsi que l'augmentation de capital de 8,8 millions d'euros réalisée en décembre 2021. Pour rappel, cette levée de fonds a permis au Groupe de sécuriser les moyens financiers nécessaires pour soutenir sa dynamique commerciale, sa croissance externe et son activité de R&D.

En outre, DRONE VOLT a réduit son endettement brut de 6 millions d'euros sur l'ensemble de l'exercice 2021. Ainsi, le bilan du Groupe affiche une dette financière de 3 millions d'euros, dont 1,5 million d'euros de PGE et 1,5 million d'euros d'obligations convertibles intégralement converties en actions en janvier et février 2022. Ainsi, aucun autre instrument dilutif de ce même type (OCA) n'est rattaché au capital de DRONE VOLT à ce jour.

Par ailleurs, afin de soutenir la forte dynamique commerciale connue par le Groupe, DRONE VOLT a augmenté le niveau de ses stocks atteignant 3,2 millions d'euros au 31 décembre 2021, contre 1,9 million d'euros un an plus tôt.

Ainsi, le Groupe a clôturé l'exercice 2021 avec une trésorerie qui s'élève à 6,9 millions d'euros, son plus haut niveau historique. À cette trésorerie s'ajoute 16,3 millions d'euros des autres actifs financiers intégrant la créance détenue sous forme d'obligations convertibles émises par AQUILINE DRONES pour le paiement de sa participation dans AERIALTRONICS.

Perspectives encourageantes avec la poursuite des livraisons de drones et du renforcement du savoir-faire du Groupe

DRONE VOLT anticipe la poursuite de la bonne dynamique commerciale sur l'exercice 2022. Dans ce cadre, l'allègement des mesures de restriction de déplacement liées à la crise sanitaire a permis aux équipes d'ingénieurs et de formateurs de DRONE VOLT de se rendre dans les locaux d'AQUILINE DRONES, afin d'accélérer le processus de transfert de savoir-faire. Ainsi, la reprise des livraisons de drones à AQUILINE DRONES interviendra durant l'exercice 2022, après l'intégration de quelques nouvelles améliorations techniques sur lesquelles travaillent aujourd'hui les deux partenaires.

En outre, DRONE VOLT annonce que le contrat de distribution de drones signé en décembre 2021 avec son partenaire industriel hongrois se traduira par la livraison de 6 HERCULES 20 Spray d'ici la fin du mois de mars 2022, en plus de deux premiers drones déjà livrés en fin 2021.

Par ailleurs, le Groupe précise que l'industrialisation des premiers Linedrone³, drone développé en partenariat avec Hydro-Québec, le plus grand producteur d'électricité du Canada, est en cours de finalisation. Dans ce cadre, les équipes d'ingénieurs de DRONE VOLT effectuent plusieurs visites au Canada pour accélérer la mise en service de ce drone qui interviendra très prochainement.

Enfin, dans le cadre du partenariat industriel signé avec ROTH2 en juin 2021, DRONE VOLT continue à travailler sur les premiers prototypes de drones propulsés par des moteurs à hydrogène, qui devraient voir le jour au cours de l'exercice 2022.

³ Drone destiné à l'inspection complexe des lignes de transport d'électricité à haute tension. Il permet de déceler les pertes d'énergie d'un réseau électrique afin de déterminer avec précision les besoins de maintenance.

Deux acquisitions déjà finalisées au début de l'exercice 2022

DRONE VOLT a d'ores et déjà entamé le déploiement de sa politique d'acquisitions visant le renforcement de son savoir-faire et l'augmentation de ses parts de marché. Dans ce cadre, le Groupe a acquis en janvier 2022 la société SKYTOOLS, un acteur de la distribution et des services par drones aux Pays-Bas. Aujourd'hui, DRONE VOLT travaille sur l'intégration de SKYTOOLS en son sein et sur la mise en place de synergies commerciales avec les autres entités du Groupe. En 2021, SKYTOOLS a réalisé un chiffre d'affaires de 1,2 million d'euros. En pro forma sur 2021, cela aurait représenté un chiffre d'affaires de 9,8 millions d'euros au niveau du Groupe (contre 5,8 millions d'euros en 2020 et 7,1 millions d'euros en 2019).

Le Groupe a également racheté des actifs de l'entreprise VIKING DRONE en mars 2022, une société danoise spécialisée dans la fabrication des drones connectés à destination de développeurs et d'intégrateurs. Cette acquisition ouvre la voie à la production d'un futur drone « HERCULES 4 connecté », qui sera présenté avec le linedrone au salon IEEE T&D à fin avril, aux États-Unis. Afin d'accélérer la mise en commun des savoir-faire des deux sociétés, DRONE VOLT a d'ores et déjà intégré à ses équipes de R&D les ingénieurs qui ont créé la société.

Émission de BSA et de BSPCE au profit des managers et des partenaires stratégiques

DRONE VOLT annonce que le Conseil d'administration⁴ a décidé d'émettre 19 500 000 BSA⁵ (bons de souscription d'actions) au profit des partenaires stratégiques et des créanciers de la Société, dans le cadre d'une émission réalisée avec suppression du droit préférentiel de souscription des actionnaires et réservée à une catégorie de personnes. Le prix de souscription d'un BSA était de 0,00375 euro et correspond à la valeur du BSA telle que calculée par un cabinet externe indépendant (AA FINEVAL).

Le Conseil d'administration a également décidé d'attribuer gratuitement 11 750 000 BSPCE⁵ (bons de souscription de parts de créateur d'entreprise) à certains salariés, membres du Conseil d'administration et dirigeants du groupe éligibles⁶.

L'incidence théorique de l'exercice de la totalité des BSA et des BSPCE sur la situation d'un actionnaire détenant 1% du capital social est de 0,9267%.

Prochain communiqué : Chiffre d'affaires du 1^{er} trimestre 2022, mercredi 20 avril 2022

Tous les communiqués de presse DRONE VOLT sont disponibles sur www.dronevolt.com / Investisseurs

Pour recevoir gratuitement tous les communiqués de presse, inscrivez-vous sur Actusnews

Pour recevoir la newsletter de la société, écrire à : finance@dronevolt.com

⁴ Faisant usage au cours de sa réunion du 24 février 2022 de la délégation de compétence qui lui a été conférée par l'Assemblée Générale Mixte en date du 18 juin 2021 aux termes de sa 19^{ème} résolution.

⁵ Les BSA et BSPCE sont exerçables pendant une période de 5 ans à un prix d'exercice de 0,09 euro (soit un prix 62% supérieur au cours de clôture au 15 mars 2022). Chaque BSA permettra de souscrire une action ordinaire nouvelle et chaque BSPCE permettra de souscrire une action ordinaire nouvelle.

⁶ Conformément à la réglementation applicable et à la délégation de compétence consentie par l'Assemblée Générale Mixte du 18 juin 2021 aux termes de sa 22^{ème} résolution.

À propos de DRONE VOLT

Créé en 2011, DRONE VOLT est un constructeur aéronautique spécialisé dans les drones civils professionnels et l'intelligence artificielle. DRONE VOLT est implanté en France, au Benelux, au Canada, au Danemark, aux États-Unis, en Suisse et en Indonésie. Partenaire global, DRONE VOLT offre à ses clients des solutions métiers « clé en main » incluant différents services et la formation au pilotage de drones.

Le Groupe DRONE VOLT, membre du GICAT, a réalisé un chiffre d'affaires de 8,6 millions d'euros en 2021.

DRONE VOLT fournit notamment les administrations et les industriels tels que l'Armée Française, le Ministère des Armées, Engie, Total, Bouygues ES, ADP, la Gendarmerie des Transports Aériens (GTA), des Agences gouvernementales internationales...

DRONE VOLT est qualifié « Entreprise Innovante » par Bpifrance.

DRONE VOLT est coté sur le marché Euronext Growth à Paris :

Action : Mnémo : ALDRV.PA - Code ISIN : FR0013088606 - Eligible : PEA, PEA-PME

Bon de souscription : Mnémo : BNBS.PA – Code ISIN : FR0014007951

Plus d'informations sur www.dronevolt.com

Contacts :

**Relations Investisseurs
DRONE VOLT**

Sylvain Navarro – T: +33 7 88 87 50 88
finance@dronevolt.com

**Relations médias FINANCE
ACTUS finance & communication**

Manon Clairet – T : +33 1 53 67 36 73
dronevolt@actus.fr

**Relations médias GRAND PUBLIC ET METIER
DRONE VOLT**

Céline Vergely – T : +33 6 08 42 75 84
celine@dronevolt.com